

Chant de la promesse scout Version revue et corrigée

Le père Jacques Sevin (1882-1951) – *alias* « Renard Noir » – dans son « chant de la promesse » scout, appelé en 1921 – l’année de sa première parution – « Sur mon honneur » a commis dans le 5^e couplet un solécisme, et la version des scouts d’Europe, qui ont ajouté un 6^e couplet, celle des scouts Baden-Powell de Belgique, qui ajoutent quatre couplets, et celle des guides, utilisant le féminin, n’y changent rien.

Aussi ai-je estimé bon de corriger le solécisme, pour le centenaire de ce chant fameux chez les scouts. La métrique et le rythme en sont conservés, la rime en est améliorée (de suffisante elle devient riche). Le sens convient à l’ensemble. Qu’on en juge !

| 1921 | 2021 |
|---|---|
| 1^{er} couplet | 1^{er} couplet |
| Devant tous je m'engage Sur mon honneur, Et je te fais hommage De moi, Seigneur ! | Devant tous je m'engage Sur mon honneur, Et je te fais hommage De moi, Seigneur ! |
| Refrain | Refrain |
| Je veux t'aimer sans cesse, De plus en plus, Protège ma promesse, Seigneur Jésus ! | Je veux t'aimer sans cesse, De plus en plus, Protège ma promesse, Seigneur Jésus ! |
| 2^e couplet | 2^e couplet |
| Je jure de te suivre En fier chrétien, Et tout entier je livre Mon cœur au Tien. | Je jure de te suivre En fier chrétien, Et tout entier je livre Mon cœur au Tien. |
| 3^e couplet | 3^e couplet |
| Fidèle à ma Patrie Je le serai ; Tous les jours de ma vie, | Fidèle à ma Patrie Je le serai ; Tous les jours de ma vie, |

Je servirai.

4^e couplet

Je suis de tes apôtres,
Et chaque jour
Je veux aider les autres
Pour ton amour.

5^e couplet

Ta Règle a sur nous-mêmes
Un droit sacré ;
Je suis faible, tu m'aimes :
Je maintiendrai !

ou

Ta loi sur moi proclame
Un droit sacré ;
Ta force est dans mon âme :
Je maintiendrai !

Je servirai.

4^e couplet

Je suis de tes apôtres,
Et chaque jour
Je veux aider les autres
Pour ton amour.

5^e couplet

Ta Règle a sur nous-mêmes
Un droit sacré ;
Je suis faible, tu m'aimes :
Donc je vaincrai !

ou

Ta loi sur moi proclame
Un droit sacré ;
Ta force est dans mon âme :
Donc je vaincrai !

On consultera par exemple le *TLF* pour vérifier que « maintenir » n'a pas d'emploi intransitif (même au sens II.A.). En voici l'article complet :

MAINTENIR, verbe

I. A. = Qqn/qqc. maintient qqn/qqc. + compl. exprimant la position, la situation, l'état de ce que désigne le premier compl.

1. Faire rester quelqu'un, quelque chose dans une position, une situation données.

a) [Le suj. désigne une pers.]

– [Le second compl. est un compl. prép.] *Maintenir qqn à genoux, qqn/qqc. en équilibre. Il avait vu cette petite fille enjamber tout à coup la balustrade; il s'était élancé, avait pu lui saisir le bras, et, quelque temps, l'avait maintenue au-dessus du vide* (GIDE, *Nouv. Nourr.*, 1935, p. 268). [*Un garde*] *me maintenait à terre, dans l'ombre, sous la menace de son sabre en forme de croix* (CAMUS, *Exil et Roy.*, 1957, p. 1588):

- 1.... [un homme d'équipe] remue et dégage, non sans peine, du tas (...) une claie de branchages feuillus, grande comme une porte et qu'on peut tout juste **maintenir** sur son dos, les mains en l'air et cramponnées sur les bords en se pliant. BARBUSSE, *Feu*, 1916, p. 226.

– [Avec un attribut de l'obj.] *Maintenir qqn/qqc. immobile, plié en deux, debout.* [Le comte Artoff] *renversa sir Williams sous ses pieds, lui appuya un genou sur la poitrine et le maintint immobile sous lui* (PONSON DU TERR., *Rocamboles*, t. 3, 1859, p. 538).

SYNT. *Maintenir à distance, à flot, à terre, à la surface, dans le courant, en l'air, hors du courant, sous l'eau, sur place.*

– [Lorsque le premier compl. désigne un inanimé, le verbe accepte un compl. à qqn] [François] *se dégagea en l'assommant d'un coup à la nuque, et lui maintint la tête hors de l'eau par les cheveux* (QUEFFÉLEC, *Recteur*, 1944, p. 134).

– [Le second compl. est effacé] *Maintenir le forcené. Cependant, la jeune fille s'était révoltée – Laisse-moi, entends-tu! Il lui maintenait la tête, il la regardait au fond des yeux* (ZOLA, *Germinal*, 1885, p. 1173).

b) [Le suj. désigne un inanimé]

– [Le second compl. est un compl. prép.] *Le cousin Jules serrait à pleine main une tranche de pain bis sur laquelle son pouce maintenait un cube de jambon gras* (MALÈGUE, *Augustin*, t.1, 1933, p.216). *La simple pression de sa paume suffisait à maintenir son corps à la surface de l'eau* (BERNANOS, *Mouchette*, 1937, p.1345).

– [Avec un attribut de l'obj.] *Des oreillers la maintenaient à demi assise* (GIDE, *Si le grain*, 1924, p. 610):

- 2. La porte s'entr'ouvrit, une main parut qui la **maintenait** entrebaïllée, puis une tête, une tête d'homme coiffée d'un chapeau de feutre rond se glissa entre le battant et le mur... MAUPASS., *Contes et nouv.*, t. 1, Colp., 1890, p. 1171.

– [Le second compl. est effacé] *Un corset rudement sanglé maintenait sa taille de cuisinière* (BALZAC, *Splend. et mis.*, 1846, p. 405).

2. Faire en sorte que quelqu'un/quelque chose reste dans un état déterminé.

a) [Le suj. désigne une pers., une collectivité]

– [Le second compl. est un compl. prép.] *Maintenir son cheval au pas, le pays sous le joug, le peuple dans la misère. La tentative éperdue de l'état-major pour maintenir un homme au baignoire par le moyen d'un faux* (CLEMENCEAU, *Vers réparation*, 1899, p. 147) :

- 3. Elle aurait mis tous ses efforts à me **maintenir** dans un métier où, comme elle disait, «je gagnais gros». MAURIAC, *Noeud vip.*, 1932, p. 93.

– [Avec un attribut de l'obj.] *Il fit tous ses efforts pour faire parler les hommes de sa société et maintenir la conversation vivante* (STENDHAL, *Rouge et Noir*, 1830, p. 400). *Mère, grand'mère, bisaïeule, veuve depuis longtemps, elle avait maintenu intact l'héritage* (PESQUIDOUX, *Livre raison*, 1928, p. 267).

– [Le second compl. est effacé] Synon. de *contenir*. *Des soldats d'infanterie font le cordon, essayant vainement de maintenir la foule* (GYP, *Souv. pte fille*, 1927, p. 30).

b) [Le suj. désigne un inanimé]

– [Le second compl. est un compl. prép.] *On parvient à envoyer aux emmurés de l'oxygène qui les maintient encore en vie* (GIDE, *Journal*, 1943, p. 164).

– [Avec un attribut de l'obj.] *Un petit homme maigre abaisse la poignée de fer d'un soufflet, qui maintient rouge du charbon de terre allumé* (GONCOURT, *Journal*, 1870, p. 683). *On sait qu'une des principales fonctions du foie est de maintenir constante la teneur du sang en glycose* (BERGSON, *Évol. créatr.*, 1907, p. 123).

SYNT. *Maintenir à l'abri, à l'état de, au frais, à la tête de, au pouvoir, dans un état de, dans le droit chemin, dans ses fonctions, en activité, en ébullition, en équilibre, en état, en fonction, en forme, en fusion, en paix, en place, en prison, en quarantaine, en réserve, en service, en vie, sur orbite, sous médicament.*

B. = Qqn/qqc. maintient + compl. d'obj. dir. désignant l'état. **Faire en sorte qu'un état, une situation durent, ne se modifient pas.** Synon. *conserver, garder*, anton. *rompre, interrompre*.

1. [Le suj. désigne une pers., une collectivité] [*Un vieillard*] *qui ne maintenait l'équilibre de son corps chancelant qu'en se confiant à un jonc* (NODIER, *Trilby*, 1822, p. 169). *Au nom de la patrie (...) on prétendait maintenir l'illégalité, l'injustice, on acclamait l'homme de trahison, on faisait ouvertement l'apologie du faussaire* (CLEMENCEAU, *Vers réparation*, 1899, p. 494). *Mary-Ann seule maintenait le contact avec le monde* (MAUROIS, *Disraëli*, 1927, p. 195):

- 4. Il **maintenait** ses distances comme un bon fantassin, qui ne doit ni se laisser atteindre par celui qui marche derrière lui, ni marcher lui-même sur le pied de celui qui le devance. LAMART., *Tailleur pierre*, 1851, p. 501.

♦ *Maintenir l'ordre, le calme. Un régiment réfractaire aux ordres de l'assemblée, attiré à Versailles sous prétexte de maintenir le calme* (MARAT, *Pamphlets*, *On nous endort*, 1790, p. 223). *La garde de Paris fut laissée au vieux duc de Berri et au roi de Sicile, avec huit cents hommes d'armes, pour maintenir le bon ordre* (BARANTE, *Hist. ducs Bourg.*, t. 3, 1821-24, p. 406).

– [Le suj. désigne une chose ayant son dynamisme propre]:

- 5. Ici, des vertes collines de Montreux, pleines de sources, je le vois [le Rhône] remplir le lac (...) Plusieurs lieues durant il garde sa rapidité puissante; il **maintient** dans cette mer son courant, sa vie de fleuve. MICHELET, *Journal*, 1856, p. 303.

2. [Le suj. désigne un inanimé] *Tendre ces peaux sur des cadres de bois destinés à maintenir leur écartement* (VERNE, *Île myst.*, 1874, p. 138). *Une galerie d'entreillage dont la voûte basse maintenait une température de douze degrés propice au départ de la fermentation en vase clos* (HAMP, *Champagne*, 1909, p. 152).

C. = Qqn/qqc. se maintient + compl. prép.

1. Rester dans une position fixe, constante par un effort physique.

a) [Le suj. désigne une pers.] *Se maintenir en selle, en équilibre, hors du courant. J'ai enjambé la carlingue et me suis maintenu d'abord sur l'aile. Une fois là, je me suis penché vers l'avant* (SAINT-EXUP., *Pilote guerre*, 1942, p. 292):

- 6. ... l'ombre courait alors sur le sol uni, et les cavaliers, poussant leur monture, essayaient de **se maintenir** dans la nappe fraîche que les vents d'ouest chassaient devant eux. VERNE, *Enf. cap. Grant*, t. 1, 1868, p. 157.

b) [Le suj. désigne une chose ayant sa mobilité, son dynamisme propre] Rester, demeurer. *Le vent se maintenait au nord* (FROMENTIN, *Été Sahara*, 1857, p. 6). *Ces yeux de fantôme (...) se maintenaient sur Christine* (MALÈGUE, *Augustin*, t. 2, 1933, p. 431).

2. Rester, durer dans un état donné.

a) [Le suj. désigne une pers., une collectivité] *Pour se maintenir en forme, il se couchait tous les soirs à dix heures* (MAUROIS, *Climats*, 1928, p. 87). *Dès ce moment, je prescris aux corps d'armée de se maintenir sur la défensive* (FOCH, *Mém.*, t. 1, 1929, p. 161). *Pour nous maintenir dans le droit chemin quand le désir, la passion ou l'intérêt nous en détournent, nous devons nécessairement nous donner à nous-mêmes des raisons* (BERGSON, *Deux sources*, 1932, p. 15):

- 7. Dans la complète solitude ou je vécus, je pus chauffer à blanc ma ferveur, et **me maintenir** dans cet état de transport lyrique hors duquel j'estimais malséant d'écrire. GIDE, *Si le grain*, 1924, p. 522.

♦[Le compl. prép. est effacé] *Non, tu n'as pas trop changé: tu te maintiens bien, toi, tu as de la chance!* (COLETTE, *Music-hall*, 1913, p. 105). *Un peuple qui possède un territoire à lui peut subsister sans religion, mais notre peuple dispersé n'a pour se maintenir que son attachement à sa foi* (THARAUD, *An prochain*, 1924, p. 216).

b) [Le suj. désigne une entité ayant son propre dynamisme] *Le temps se maintient au beau fixe.*

♦[Le compl. prép. est effacé] *Tenez, dimanche prochain, si le temps se maintient, vous trouveriez certainement du monde* (PROUST, *Swann*, 1913, p. 106). *L'acte sexuel et la mort réalisent le sacrifice de l'individu au génie de l'espèce. La vie ne se maintient qu'à ce prix* (J. VUILLEMIN, *Essai signif. mort*, 1949, p. 276):

- 8. Et chacun de ces masques est destiné à créer l'atmosphère, à donner le ton de ce qui suivra. Il apparaît et **se maintient** sans se modifier pendant qu'elle parle. Puis il tombe, il se détache d'elle. SARTRE, *Nausée*, 1938, p. 183.

– [Le suj. désigne un procès] Durer. *Et d'abord ils serraient les épaules et le combat se maintint quelque temps* (CLAUDEL, *Tête d'or*, 1890, 2^e part., p. 74).

II. A. = Qqn maintient (sa candidature, son opinion, sa plainte, sa proposition). Ne pas modifier un comportement, une position intellectuelle, en dépit de sollicitations, d'objections, de pressions. *L'abbé Weber formula et maintint son refus de recevoir l'ordination* (BILLY, *Introïbo*, 1939, p. 114):

- 9. Là-dessus il repartit, il mit son cœur à nu, ouvrit l'écluse au flot amer de ses rancunes. Il flétrit l'improbité, «l'improbité parfaitement, je **maintiens** le mot!» des employés amateurs sacrifiant à leur coupable fainéantise la dignité de leurs fonctions, jusqu'à laisser choir dans la déconsidération publique et dans le mépris sarcastique de la foule l'antique prestige des administrations de l'État! COURTELINE, *Ronds-de-cuir*, 1893, 1^{er} tabl., p. 34.

– *En partic. Se maintenir.* Rester candidat dans une élection qui comporte plusieurs tours.

B. = Qqn maintient que. Continuer d'affirmer, malgré des objections, des pressions. *Je sais pourtant qu'il y a dans certaines langues, des passés prochains, des futurs prochains, des aoristes, et d'autres tems semblables: mais je maintiens que, bien examinés, ils ne sont et ne peuvent être que des subdivisions des divisions que nous venons d'établir* (DESTUTT DE TR., *Idéol.* 2, 1803, p. 237):

- 10. — Ce n'est pas vrai! Elle n'en a pas plus que moi, du poil! La mère souleva la fillette dans ses bras pour procéder à un examen. Clotilde **maintint** qu'elle avait du poil, mais les jambes étaient parfaitement lisses... AYMÉ, *Jument*, 1933, p. 76.

Prononc. et Orth.: [mɛ̃tɛniːʀ], (*il*) *maintient* [mɛ̃tjɛ̃]. Att. ds *Ac.* dep. 1694.

Étymol. et Hist. 1. Ca 1135 «protéger, soutenir, défendre contre» (*Couronnement Louis*, éd. Y. G. Lepage, rédaction AB, 213); 1160-74 réfl. «se défendre» (WACE, *Rou*, éd. A. J. Holden, III, 5053); **2. a)** 1160 «observer, conserver dans le

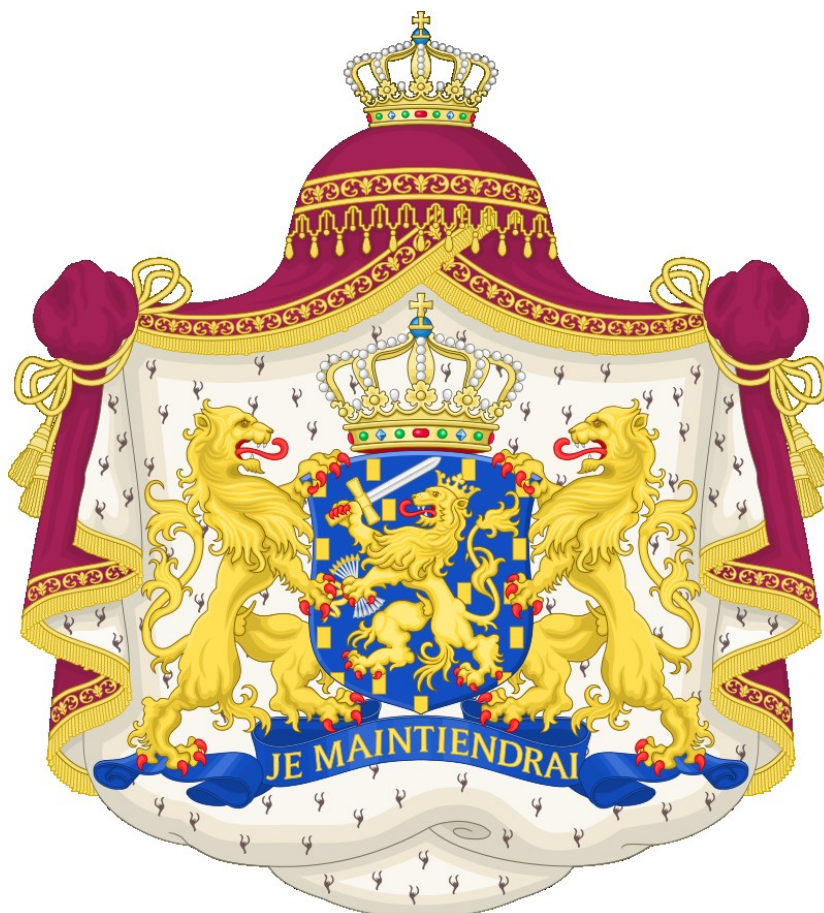
même état (une coutume, un usage)» (*Eneas*, éd. J.-J. Salverda de Grave, 3970); **b**) réfl. *ca* 1200 «se porter, être dans un tel ou tel état de santé» (*Doon de la Roche*, 330 ds T.-L.); 1538 «se conserver» (EST.); **c**) 1690 «tenir ferme et fixe» (FUR.); **3. a**) 1174-76 «tenir pour vrai, croire» (G. DE PONT-STE-MAXENCE, *St Thomas*, éd. E. Walberg, 5026); **b**) 1309 «affirmer» (*doc.* ds GDF. *Compl.*). Du lat. pop. **manūtenēre* «tenir avec la main», composé du lat. class. *manu*, ablatif de *manus* «main», et de *tenēre* «tenir» et qui a été altéré en **manūtenire* (*tenir**). Les autres lang. rom. (excepté le roum.) connaissent aussi ce composé (ital. *mantenere*, esp. a. prov. *mantener*, port. *mantêr*), ce qui prouve qu'il remonte à l'époque lat.

Fréq. abs. littér. *Maintenir*: 4076. *Maintenant*: 214.

Fréq. rel. littér. *Maintenir*: XIX^e s.: a) 4684, b) 3723; XX^e s.: a) 5350, b) 8121. *Maintenant*: XIX^e s.: a) 174, b) 325; XX^e s.: a) 388, b) 353.

Certes, je vous vois venir, vous allez citer un pourtant très fameux emploi intransitif de « maintenir », à savoir la devise nationale du Royaume uni des Pays-Bas depuis 1815, en français dans le texte.

Mais justement : qu'est-ce que les Pays-Bas auraient à faire avec nos scouts ? Devrait-on voir dans ce chant une préférence cryptée plutôt qu'affichée pour la royauté ? Car, enfin, c'est la devise de l'actuelle monarchie néerlandaise et de l'actuelle famille grand-ducale luxembourgeoise.



Remarquons d'abord que cette devise n'est pas transitive à l'origine. Wikipédia nous renseigne.

La devise remonte au début du XVI^e siècle. « *Je maintiendrai Châlon* » était la devise de Philibert de Chalon-Arlay (1502-1530), qui céda son titre de Prince d'Orange à son neveu René de Nassau (1519-1544) à condition, entre autres, qu'il reprenne sa devise, laquelle devint en 1530 « *Je maintiendrai Nassau* ». Ce n'est qu'ensuite qu'elle se simplifia en « *Je maintiendrai* », après que Guillaume I^{er} d'Orange-Nassau (1533-1584), gouverneur de Hollande et de Zélande, a succédé à son cousin René de Nassau, en 1544.

On sait que l'intransitivité est fréquente en langage héraldique comme toute autre ellipse. Mais même alors, cette intransitivité posait question. Dans une lettre de janvier 1565, Guillaume I^{er} d'Orange-Nassau explique en effet en un quatrain sa devise :

*Je maintiendrai la vertu et noblesse.
Je maintiendrai de mon nom la haultesse.
Je maintiendrai l'honneur, la foi, la loi
De Dieu, du Roi, de mes amis et moi.*

Pour le coup, force est de constater que les COD ne manquent plus ! Ils sont six à défiler :

- la vertu
- la noblesse
- la haultesse de mon nom
- l'honneur
- la foi
- la loi

Et il est vrai que les scouts n'auraient pas à rougir en promettant de maintenir de tels COD, de telles qualités. Mais, mais il y a un mais, qui connaît ce quatrain ?

« Je maintiendrai » est également, avec les mêmes origines, la devise de la ville d'Orange, d'où provient le nom de la principauté d'Orange et de la Maison d'Orange-Nassau. Mais pourquoi diantre le chant de la promesse ferait-il allusion seulement à la ville d'Orange, certes française, ou encore aux Pays-Bas ?



Le réemploi de cette ellipse héraldique par les scouts ne seraient donc qu'un clin d'œil culturel qui sent bon l'ancienne langue ? Nous pensons que l'expression que nous proposons en remplacement simplifierait à tout le moins la question.

Romain Vaissermann, agrégé de grammaire

